

DEUXIÈME RÉUNION du CONSEIL d'ÉCOLE

Le lundi 13 mars 2017 de 17 à 19 h, salle de réunion, RdC

Personnes convoquées	Noms	signatures	Personnes invitées	Noms
Les enseignants	M. GILGER, directeur		IEN Maître E Auxiliaire de Vie Scolaire Enseignant ELCO	M. MAYOL M. BOGGIO M. CADARIO M. CETINKAYA
	Mme CHAUVIGNE, classe PS/MS			
	Mme ROBERT, classe MS/GS			
	Mme PERINET, classe CP/CE1			
	Mme FAVRE, classe CE1/CE2			
	Mme DESSIMOZ, classe CE2/CM1			
	M. DENNEBOUY, classe CM1/CM2			
	Mme BERNEDE, ULIS-École			
	Mme MONCENIX, classes CP/CE1, CE1/CE2 et CE2/CM1			
Mme COSTE, titulaire remplaçante				
Les représentants élus des parents	Mme BLONDEAU			
	Mme DIEUDONNE			
	M. JACQUET			
	M. LUCE			
	Mme BOTTOLIER-DEPOIS			
	M. MONTEIL			
	Mme PAHO			
Les représentants de la municipalité Le Maire (ou son représentant) Le conseiller municipal	M. KOLLIBAY			
	M. DURAND-WAREMBOURG, adjoint au scolaire			
Le DDEN	Mme LION			

Ordre du jour

1. La vie de l'école

- 1.1 Le rapprochement avec l'école du Fayet, perspectives
- 1.2 La sécurité dans l'école : bilan de l'exercice incendie avec pompier
- 1.3 Sécurité aux abords de l'école : verglas, stationnement
- 1.4 Les alertes pollution : prise en compte dans l'école
- 1.5 L'entretien de l'école, le tri des déchets
- 1.6 Les travaux de rénovation de l'école de l'Abbaye
- 1.7 Les travaux de sécurisation en lien avec le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)
- 1.8 Organisation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires)
- 1.9 Le PEDT
- 1.10 Bilan du ski scolaire

2. Le projet d'école

- 2.1 Présentation du Livret Scolaire Unique Numérique (LSUN) en élémentaire
- 2.2 Présentation du Carnet de Suivi des Apprentissages (CSA) en maternelle
- 2.3 Présentation des grandes lignes du projet d'école en cours de validation
- 2.4 Les perspectives de travail dans le cadre du projet d'école pour 2016/2019
- 2.5 Le travail d'équipe, les axes de réflexion, les outils mis en œuvre dans le cadre du nouveau projet d'école
- 2.6 Les projets des classes en cours et à venir

3. Le périscolaire

La garderie périscolaire (évolutions)

4. L'USEP/L'ASPCA

Bilan financier de l'ASPCA : recettes, dépenses et perspectives

1. La vie de l'école

1.1 Le rapprochement avec l'école du Fayet, perspectives

Le projet de rapprochement se concrétise. En effet, l'école du Fayet va connaître une problématique en terme d'accueil des élèves au vu des locaux et des nombreuses constructions aux alentours. L'école de l'Abbaye, quant-à elle, a des effectifs stables, voire légèrement en baisse et plusieurs salles de classe disponibles. L'idée est donc d'accueillir progressivement les élèves de deux secteurs de la commune de Saint-Gervais, à savoir le lieu-dit « L'île de Bret » ainsi que le quartier du « Hameau des Alpes ». Il n'y aura aucune obligation de changement d'école pour les élèves déjà inscrits ou les futurs enfants qui seront scolarisés à l'école du Fayet qui ont des grands frères et grandes sœurs déjà scolarisés. En revanche, les nouveaux élèves intégreront progressivement l'école de l'Abbaye dès la rentrée 2017. Nous n'avons pas de vision à ce jour sur le nombre d'enfants concernés. Une réunion publique à destination des parents des deux écoles, co-organisée par les deux municipalités, s'est tenue le 24 janvier. À terme (sur 3 à 5 ans), les effectifs de notre école devraient sensiblement augmenter avec pour conséquence une à deux ouvertures de classe, sans fermeture de classe au Fayet. L'idée n'est pas de déshabiller une école pour en habiller une autre mais d'équilibrer les effectifs au regard des locaux disponibles.

Ce dispositif devait favoriser des rapprochements entre les deux municipalités qui pourraient mutualiser certains équipements (piscine, stade de neige de St Gervais) ou certaines actions (actions culturelles ou sportives).

Une journée d'accueil pour les élèves et parents d'élèves des secteurs concernés est prévue le 14 avril à l'école de l'Abbaye. La communication doit être réalisée par la mairie de Saint-Gervais.

1.2 La sécurité dans l'école : bilan de l'exercice incendie avec pompier

Le lundi 30 janvier, avec le concours et sur les conseils des pompiers de Passy, il a été procédé à un exercice inopiné tant pour les élèves que pour les enseignants, avec l'enfumage d'une cage d'escalier (fumée non toxique et parfumée à la fraise !) qui ne concernait que les plus grands, ceci :

- afin de voir comment se comportaient les élèves face à une situation inédite ;
- afin de mettre en œuvre, par l'équipe enseignante, les consignes de sécurité.

Même si la situation a généré un peu plus d'excitation que d'habitude de la part de certains élèves, l'évacuation s'est déroulée dans un bon ordre, sans bousculade et en très peu de temps. Les élèves et les enseignants ont modifié leur parcours de sortie au regard du potentiel danger. Une classe a d'ailleurs commencé à évacuer juste avant le déclenchement de l'alarme, l'enseignant ayant aperçu une fumée anormale montant de la cage d'escalier.

David, pompier professionnel de la caserne de Passy, est alors passé dans toutes les classes qui ont été confrontées aux fumées afin de rappeler les consignes de base, les numéros de secours, les conduites à tenir, d'expliquer que la fumée était bien plus dangereuse que les flammes et que toutes les issues devaient être fermées afin d'éviter toute propagation et de répondre aux questions des élèves.

Cet exercice a permis de retirer de nombreux enseignements, tant pour les élèves que pour toute l'équipe.

Il est à noter que bien qu'ayant évacué au son de l'alarme, ce dispositif n'a pas concerné les élèves de l'aile maternelle, encore trop petits pour être confrontés à une telle situation.

1.3 Sécurité aux abords de l'école : verglas, stationnement

Un courrier émanant d'un parent d'élève a été envoyé à M. Le Maire concernant la circulation sur la route de St Gervais, avec plusieurs propositions d'aménagements pour limiter la vitesse et également la pollution. M. Durand-Warembourg explique que des études sont en cours afin d'aménager la zone 30, d'installer un radar pédagogique et mettre en place une signalétique particulière. L'idée d'un mur fait partie de la réflexion afin de diminuer la pollution dans la cour, due aux voitures qui accélèrent en montée.

De l'eau stagne au bas de l'école en raison de problèmes d'écoulement. En cas de grand froid, cette eau gèle et rend la zone dangereuse. Nous avons également signalé des sols glissants à l'entrée de l'école et la municipalité a pu nous fournir rapidement des tapis pour sécuriser nos deux entrées.

Les parents d'élèves nous signalent que les places de parking rue du lycée sont occupées toute la journée par des lycéens. Bien qu'ils puissent légitimement se garer sur ces places, nous allons réaliser une information à poser sur les pare-brises afin de les inviter à stationner sur le parking qui leur est dédié, ceci afin que les parents déposant leurs enfants en voiture puissent se garer à proximité de l'école. Une information similaire sera également faite sur le parking de la salle paroissiale. Il est proposé de réaliser une zone bleue afin de limiter le stationnement à la journée. M. Durand-Warembourg en parlera à la police municipale. Il est également demandé l'étude d'une place pour handicapés.

Un parent s'interroge sur la présence de 3 policiers qui pourraient être répartis sur plusieurs écoles. M. Durand-Warembourg explique qu'ils patrouillent à 3 et que seuls, ils ne pourraient assurer leurs autres missions qu'ils effectuent avant ou après la sortie d'école. Les policiers sont ponctuellement présents car ils tournent sur les différents groupes scolaires de la commune.

1.4 Les alertes pollution : prise en compte dans l'école

Nous sommes informés par la préfecture en cas de dépassement des seuils de pollution, à mi-journée ou en fin de journée. Nous suivons scrupuleusement leurs consignes qui nous sont dictées. Nous ne pouvons aller en deçà ou au-delà de ce qui est préconisé. Nous recevons également des informations de la part de la municipalité.

Nous avons réuni tous les élèves afin de réaliser une information concernant les pics de pollution et les conduites à tenir dans la cour de récréation :

- Suppression des jeux de ballons au pied et notamment du foot.
- Jeux calmes et non sportifs.
- Affichage pédagogique à l'attention des enfants afin qu'ils puissent adapter leur conduite.

Du côté de l'équipe enseignante :

- Nous assurons une surveillance particulière des enfants fragiles.

- Nous aménageons les activités sportives demandant un effort soutenu, même à l'intérieur.
- Nous aérons comme à l'habitude des locaux scolaires.

Le personnel communal a été très récemment dotés de chasubles verts, oranges et rouges, afin qu'ils soient bien identifiés et qu'ils puissent relayer le niveau de pollution.

1.5 L'entretien de l'école, le tri des déchets

Nous menons avec les élèves des actions éducatives autour du tri des déchets notamment :

- en partenariat avec le SITOM, chaque élève, au cours de sa scolarité, suit un parcours autour du tri, du recyclage et de la valorisation des déchets ;
- en mettant en place dans chaque classe un tri des papiers, des outils d'écriture et au sein de l'école un dépôt de piles et de cartouches d'encre d'imprimante.

Une consigne a été donnée aux personnels d'entretien de ne plus jeter les cartons, cartons qui se sont alors accumulés dans les couloirs. Le directeur a pu envoyer un courrier à M. le Maire afin de trouver une solution pour l'enlèvement des cartons. À ce jour, le problème semble résolu car les cartons ont tous été enlevés mercredi dernier. Il semble compliqué pour le personnel d'entretien d'amener les poubelles de l'autre côté de la route, le conteneur au bas de l'école ayant été retiré suite à l'optimisation du ramassage sur la communauté de communes ; peut-être qu'un chariot pourrait leur faciliter la tâche ?

Enfin, nous avons alerté M. le Maire sur le tri des déchets. En effet, tous nos efforts et notamment ceux des élèves, sont réduits à néant car toutes les poubelles sont finalement mélangées et partent avec les ordures ménagères alors que la poubelle de recyclables se trouve juste à côté de celle des déchets ménagers. M. Durand-Warembourg indique que dans le cadre de la rénovation de l'école en 2018, un local ménage plus grand permettra de stocker un chariot spécifique pour le tri et l'acheminement des déchets.

1.6 Les travaux de rénovation de l'école de l'Abbaye

Une rénovation énergétique complète (isolation, éclairage intérieur...) devrait avoir lieu en 2018. Une première rencontre a permis d'identifier les problématiques de l'école qui pourraient être traitées au travers des différents travaux (accès, circulation...). Un ascenseur extérieur serait prévu pour un accès handicapé. Nous remercions la municipalité de nous avoir associé, utilisateurs quotidiens, à ce temps de travail.

1.7 Les travaux de sécurisation en lien avec le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Une société spécialisée est venue visiter l'école en présence du service scolaire et des services techniques afin de recenser les points de fragilité de l'école en terme de sécurité. Un rapport a été remis à la municipalité qui déterminera les travaux à engager. Ce rapport permet dans un premier temps de réaliser des demandes de subvention pour les aménagements préconisés. Nous avons notamment signalé le passage derrière l'école, les fermetures des portes et les accès.

1.8 Organisation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Nous avons pu alerter M. le Maire par courrier avant les vacances de février au vu des dysfonctionnements constatés, notamment dans le temps de transition entre l'école et les ateliers des TAP. En effet, le regroupement des élèves dans la grande salle génère de l'excitation, des violences, des cris, des insultes... ce qui posait des problèmes de sécurité pour les enfants.

Depuis, un nouveau responsable des TAP a été nommé sur l'école et une nouvelle organisation est en place. Des améliorations sont constatées. Il est à souligner que les temps d'activité quant à eux se déroulent dans de bonnes conditions.

1.9 Le PEDT

Dans le cadre du PEDT, nous avons échangé en début d'année autour d'objectifs éducatifs communs. Nous souhaiterions concrétiser ce partenariat par une représentation commune des ateliers TAP et des travaux pédagogiques des classes lors du spectacle de l'école le 30 juin. L'école doit reprendre contact avec Mme Durand, responsable des TAP.

1.10 Bilan du ski scolaire

L'école dans son ensemble tient à remercier toute l'équipe du service des sports pour l'organisation et l'encadrement du ski scolaire. Nous avons pu bénéficier d'une très bonne semaine, la neige et le temps ayant été de la partie. Merci également à Didier pour le montage de la vidéo que nous avons pu mettre en ligne sur notre site et diffuser auprès des parents avec nos propres vidéos et photos de cette semaine : <http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/abbaye.passy/spip.php?article1473>

2. Le projet d'école

2.1 Présentation du Livret Scolaire Unique Numérique (LSUN) en élémentaire

Une nouvelle application nationale, LSUN, est mise à notre disposition pour éditer les bilans périodiques des élèves. Ceux-ci seront à terme accessibles aux parents d'élèves via l'application en ligne. L'école a souhaité conserver une version papier qui se trouve désormais dans un porte-vue au sein duquel nous regroupons les bilans périodiques, les bilans de fin de cycle, les avis de passage ainsi que les attestations obligatoires : APS (Apprendre à Porter Secours), APER (Attestation de Première Éducation à la Route) ainsi que le savoir nager scolaire. En entête du porte-vue nous avons inséré une page de garde avec le parcours de l'élève ainsi qu'une page explicative. Un parent d'élève souligne que le LSUN est plus lisible que l'ancien document qui était très dense.

2.2 Présentation du Carnet de Suivi des Apprentissages (CSA) en maternelle

Un nouveau livret d'évaluation a été mis en place en maternelle pour les PS et MS, remplaçant l'actuel livret. Les élèves de GS conservent cette année le document actuel qui a été mis en place en PS.

La philosophie est différente de l'ancien livret. Là où on disposait d'une liste d'attendus et de compétences qui étaient validées tout au long de la scolarité, le livret actuel est « vide » et complété au fur et à mesure des réussites de l'élève par des vignettes, des écrits de l'enseignant, des photos ou des travaux, au fur et à mesure des réussites.

Le livret prend la forme d'un classeur avec les 5 domaines de l'école maternelle plus un volet sur le « vivre ensemble ». Des attendus de fin de cycle permettent d'identifier toutes les compétences qui sont visées au cycle 1.

2.3 Présentation des grandes lignes du projet d'école en cours de validation

Objectif : améliorer les compétences en français dans les domaines suivants :

- *Domaine « Mobiliser le langage dans toutes les situations »* : mettre en place des situations réelles où les élèves vont pouvoir mobiliser le vocabulaire étudié.
- *Domaines « Mobiliser le langage dans toutes les situations » et « Comprendre le fonctionnement de la langue »* : travail sur la correspondance écrit/oral
- *Domaines « Écrire » et « Comprendre et s'exprimer à l'oral »* : travail sur les écrits courts en APC
- *Domaines « Écrire » et « Comprendre le fonctionnement de la langue »* : élaboration sur un code d'autocorrection

Objectif : améliorer la résolution de problème du CP au CM2

- *Domaines « Chercher », « Représenter », « Raisonner » et « Communiquer »* : un mercredi matin sur deux, travail au sein des classes sur la résolution de problèmes à travers des énigmes ou défis mathématiques

Objectif : améliorer la cohérence des apprentissages

- Mise à jour de toutes les programmations/progressions en fonction des nouveaux programmes.

Éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste

Objectif : mettre en œuvre un parcours culturel cohérent du CP au CM2 et le rendre lisible pour les élèves, au travers du cahier culturel

- Élaborer une programmation des rencontres culturelles ou un parcours élève.
- Poursuivre l'utilisation du cahier en le structurant, tant sur le fond que sur la forme.

Élèves à besoins particuliers, réponse à la difficulté scolaire

Objectif : améliorer le suivi et la prise en charge des élèves

- Faire vivre un outil de suivi des rencontres avec les parents.
- Impliquer les élèves dans le dispositif des inclusions et les associer aux objectifs d'apprentissages : faire évoluer la fiche de liaison « Contrat partagé » pour les élèves de l'ULIS-Ecole afin qu'elle soit « mobilisable » par les élèves.

Vie scolaire (relation avec les familles, communication, partenariats, ...)

Objectif : respecter les règles de vie et les autres

- Construire des règlements de classe positifs responsabilisant les élèves.
- Initier les élèves à des jeux traditionnels de cour de récréation.

Objectif : impliquer davantage les parents dans les apprentissages de leurs enfants

- Ouvrir l'école aux parents au cours de l'année scolaire, voire au début. Peut-être au travers du volet culturel ?
- Remise individuelle des livrets aux familles.
- Le travail à la maison : réflexion d'équipe à avoir autour du travail à la maison car les pratiques sont très diverses.

2.4 Les perspectives de travail dans le cadre du projet d'école pour 2016/2019

Le projet d'école est mis en œuvre pour une durée de 3 ans. L'ensemble des actions a été priorisée par l'équipe enseignante.

2.5 Le travail d'équipe, les axes de réflexion, les outils mis en œuvre dans le cadre du nouveau projet d'école

Plusieurs axes et actions du projet d'école ont été travaillés dès cette année, à savoir :

- l'élaboration d'un code de correction à partir de l'outil CHAMPIONS qui sera expérimenté cette année et généralisé l'année prochaine ;
- la mise en œuvre, grâce à M. Boggio, maître E, de cycles de jeux collectifs afin d'améliorer les temps de récréations ;
- une réflexion sur l'amélioration du climat scolaire qui a mené à un accueil dans les classes (abandonné car le bénéfice escompté n'était pas aussi important que prévu) et depuis cette rentrée de vacances, à échelonner les récréations du matin afin de diminuer le nombre d'élèves dans la cour, faciliter la surveillance et diminuer ainsi les incivilités entre élèves. Ce dispositif semble donner pleine satisfaction ;
- l'élaboration d'un CSA (Carnet de Suivi des Apprentissages) pour la maternelle et la formalisation du LSU (Livret Scolaire Unique) ;
- la mise en place de règlements positifs au sein des classes.

2.6 Les projets des classes en cours et à venir

- Permis internet : dispositif qui sera proposé aux élèves de CM2 dès réception.
- Activité cirque avec un intervenant extérieur, Christophe Rimbart concernant les classes de PS/MS, MS/GS, CP/CE1, CE1/CE2 et ULIS-Ecole.
- Le jour du 100 en ULIS-Ecole : chaque jour d'école on travaille sur la suite numérique et on réalise des collections jusqu'au 100° jour où on trouve des moyens de dénombrer et organiser les collections. Cette action permet de travailler sur le sens des nombres.
- Visite du collège pour les CM2 et ULIS-Ecole sortants, le 21 mars.
- Rencontre USEP jeux d'orientation pour la classe de MS/GS à Sallanches, avec d'autres classes de la circonscription.
- Participation de l'école à la semaine des mathématiques et participation au défi Eurekâmaths pour la classe de CM1/CM2.
- Action « Un logo pour mon école », projet en Éducation Morale et Civique qui consiste à travailler sur ce qu'est un logo, élaborer individuellement un logo et procéder à un vote dans l'école. Le logo choisi deviendra alors le logo officiel de l'école. Les votes auront lieu dès demain.
- Coopération entre une classe de seconde du lycée et la classe de MS/GS. Les élèves du Lycée ont pu préparer des livres sur l'égalité filles/garçons qui ont été lus aux élèves de maternelle.
- Travail en collaboration autour du moyen-âge et de l'italien entre une classe de seconde du Lycée et la classe de CE2/CM1.
- Initiation à l'allemand pour les CM1/CM2 en vue du passage au collège.
- Projet « album accessible » mené par l'ULIS-Ecole qui consiste à produire une version oralisée d'un album.
- Poursuite du projet « École et cinéma » par le visionnage ce mardi d'un film de Charlie Chaplin.

3. Le périscolaire

Au vu des arrivées prévues suite à l'accueil d'élèves de deux secteurs de Saint-Gervais, l'accueil de la garderie risque certainement d'évoluer. Une seconde salle serait alors nécessaire car le nombre d'enfants accueillis est actuellement limité au vu de la taille de la

rotonde.

M. Monteil, président, se félicite des futurs travaux concernant l'isolation phonique de la garderie.

L'équipe pédagogique remercie les parents volontaires. Il fut une époque où en l'absence de garderie, certains parents n'inscrivaient pas leurs enfants à l'école de l'Abbaye. Ce n'est aujourd'hui plus le cas et les nouveaux parents sont ravis de la présence de la garderie périscolaire.

4. L'USEP/L'ASPCA

Bilan financier de l'ASPCA : recettes, dépenses et perspectives

Solde au 1er/09/2016 : 7 026,17 €

Dépenses : achats divers (bougies, ingrédients, livres, CD, albums, timbres, reproductions...) : 571,00€, frais de tenue de compte : 13,00€, « École et cinéma » (cotisation, entrées et transports) : 497€, participation à un spectacle (spectacle de Noël et spectacle au Parvis des Fiz) : 690,00€, photos de classe : 562,70€, financement le l'USEP (licences) : 216,60€, cotisation assurance (MAIF) : 109,93€, soit un total de 2660,23€

Recettes : cotisations des familles à l'ASPCA : 939,00 €, photos de classes : 1005,00 €, marché de Noël : 951,40 € soit un total de 2895,40 €

Solde bénéficiaire au 31/01/2017 : 7 261,34 €

Dépenses prévues ou engagées : participations au dispositif « École et cinéma », achat d'une sono pour 980€, intervenant cirque pour 1980,00€. Certaines de ces dépenses seront prises sur le crédit activité qui est alloué à l'école par la municipalité.

L'objectif de cette association n'est pas d'accumuler de l'argent, mais de réaliser des actions pédagogiques, artistiques et culturelles pour les élèves de l'école. L'équipe enseignante se réunira prochainement pour prioriser les prochains investissements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h07.

Le directeur de l'école, président de séance
M. Christophe GILGER

La secrétaire de séance
Mme Marie Périnet